



Le mercredi 11 décembre 2019, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 4 décembre 2019 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Maire, a délibéré.

Présents (33) : M. Gil AVEROUS, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON, Mme Dominique COTILLON-DUPOUX, M. Philippe SIMONET, Mme Imane JBARA-SOUNNI, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-François MEMIN, Mme Monique RABIER, M. Dominique TOURRES, M. Patrick BERNARD, M. Denis MERIGOT, M. Eric CHALMAIN, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Christophe BAILLIET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Stéphane ZECCHI, Mme Séverine PILORGET, Mme Nahima KHORCHID, Mme Chantal GERBAUD, M. Arnaud CLEMENT, Mme Paola TISSEUR, Monsieur Jean-Pierre BARRIERE, M. Eric BELLET, M. Aymeric COMPAIN, Mme Sylviane DUVAL, M. Hervé FOREST.

La délibération affichée

le :

**12 DEC. 2019**

et transmise à la Préfecture

le :

**13 DEC. 2019**

est exécutoire

le :

**13 DEC. 2019**

Excusé(s) (7) : M. Georges RAMBERT ayant donné procuration à Mme Florence PÉTIPEZ, Mme Brigitte FLAMENT ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, Mme Frédérique SIMON-BERNARDET ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Habib YAHYAOUI ayant donné procuration à Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Sophie MONESTIER ayant donné procuration à M. Arnaud CLEMENT.

Absent(s) (3) : Mme Bénédicte MOHAMED-GUILLON, Monsieur Lionel BOYER, M. Mark BOTTEMINE.

#### **5 : Budget primitif 2020- budget annexe lotissement Les Fontaines de la commune de Châteauroux**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2312-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil municipal du 12 novembre 2019 ;

Il est proposé au Conseil municipal d'arrêter le budget prévisionnel 2020 du budget annexe lotissement Les Fontaines à 117 300 €. Il est en baisse de 24,81% par rapport à 2019, dont le montant était de 156 000 € ;

Les sections s'équilibrent à hauteur de 58 650 € pour le fonctionnement et à hauteur 58 650 € pour l'investissement. En 2019, les deux sections s'équilibraient à hauteur de 80 500 € en fonctionnement et 75 500 € en investissement.

La réalisation du lotissement des Fontaines, qui a commencé dans le courant de l'année 2013, s'est terminée en 2014 et la commercialisation des terrains a débuté en 2015. Le montant prévisionnel de la cession des terrains lotis restant à vendre est estimé à 58 650 € HT (lots 2 et 4).

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	0 €	58 650 €
Mouvements d'ordre	58 650 €	0 €
<b>Total mouvements budgétaires</b>	<b>58 650 €</b>	<b>58 650 €</b>

Les mouvements réels en recettes de fonctionnement correspondent au montant HT estimé des cessions.

Les mouvements d'ordre en dépenses de fonctionnement correspondent à :

- La sortie du stock des terrains vendus à hauteur de 51 712,64 € ;
- Le virement à la section d'investissement à hauteur de 6 937,36 €.

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	58 650 €	0 €
Mouvements d'ordre	0 €	58 650 €
<b>Total mouvements budgétaires</b>	<b>58 650 €</b>	<b>58 650 €</b>

Le mouvement réel en dépense d'investissement correspond au remboursement de l'avance versée par le budget principal.

Les mouvement d'ordre en recettes d'investissement correspondent à :

- La sortie du stock des terrains vendus à hauteur de 51 712,64 € ;
- Le virement de la section de fonctionnement à hauteur de 6 937,36 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter ce budget primitif 2020 du budget annexe lotissement Les Fontaines.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.



A Châteauroux, le 13 décembre 2019

Le Maire,

Gil Avérus